

CARRELAGES EN CIMENT COLORE

1. CONSEILS GENERAUX DE POSE

Nos notices techniques priment toujours celles mentionnées sur l'emballage des produits de pose.

Nous n'acceptons aucune réclamation après la pose. La pose vaut acceptation de la marchandise.

Il est donc très important de lire et de respecter ces prescriptions. Le non-respect des prescriptions spécifiques à nos carreaux peut être considéré comme une faute graves qui peut entraîner un refus de réception des travaux. Les produits pour la préparation du support, la pose, le jointoiment, le bouche-porage et l'entretien de nos carreaux sont généralement de stock.

VERIFIER LA CONFORMITE DES CARRELAGES AVANT LA POSE.

VERIFIER LE DEBUT DE LA POSE ET L'EVOLUTION DU CHANTIER.

Pose bord à bord : tous nos carreaux doivent être placés pratiquement bord à bord avec un joint de maximum 1mm.

Pose sur un sol en bois : doit être réalisé par un professionnel expérimenté.

La pose de carreaux sur sols en bois présente toujours pour n'importe quel carrelage un risque important pour plusieurs raisons :

Un sol en bois peut être soumis à des mouvements de flexion ou à des déformations, particulièrement en cas de surcharge due à la pose d'un carrelage.

Le bois est sensible à l'humidité, que ce soit l'humidité ambiante, ou celle du mortier-colle utilisé, et gonfle, bouge ou se déforme sous son influence.

Les sols en bois présentent de nombreux joints entre planches et panneaux qui doivent être neutralisés pour éviter des cisaillements ou des fissures. Néanmoins, un professionnel expérimenté pourra, si les conditions s'y prêtent, réaliser un placement acceptable en fixant ou désolidarisant, imperméabilisant, égalisant et rejointoyant le support dans les règles de l'art, et en plaçant les carrelages au moyen d'un mortier-colle très flexible (OMNICEM PL85) d'une épaisseur suffisante pour absorber les mouvements et les défauts du support.

Pose dans un bac ou une cabine de douche: doit être réalisée par un professionnel expérimenté.

Un bac de douche peut être carrelé avec des carreaux en ciment à condition que :

Le bac de douche soit parfaitement étanche. Cette étanchéité peut être réalisée relativement facilement par un recouvrement d'un support en dur, au moyen d'une couche épaisse d'OMNIBIND COAT (3kg/m²) après imprégnation du support avec OMNIBIND TP (0,2 L/m²).

La colle utilisée soit très résistante à l'eau (OMNICEM PL85).

La pente vers l'orifice d'évacuation soit suffisante et réalisée de façon à éviter toute eau stagnante qui, en séchant, laisserait des taches de calcaire sur le carrelage.

Les murs du bac de douche soient également imperméabilisés au moyen d'une couche épaisse d'OMNIBIND COAT (3kg/m²) après imprégnation du support avec OMNIBIND TP (0,2 L/m²).

Un professionnel expérimenté pourra également réaliser un placement étanche au moyen d'autres techniques réalisées dans les règles de l'art.

Pose sur parois en panneaux de bois ou de plâtre (Gyproc, Placoplatre) :doit être réalisé par un professionnel expérimenté.

Vérifier la solidité et la rigidité du support.

Imprégnation du support : au moyen d'OMNIBIND TP (0,2 L/m²).

Risque de contact avec l'eau : étanchéfier au moyen d'une couche épaisse d'OMNIBIND COAT (3kg/m²)

Pose sur sol chauffant: doit être réalisé par un professionnel expérimenté.

Un sol chauffant étant soumis continuellement à des tensions dues aux dilatations et aux contractions provoquées par les importantes différences de températures que peut subir le support, il est indispensable de placer les carreaux par **double encollage au moyen d'une couche de 3mm minimum d'un mortier-colle très flexible (OMNICEM PL85)**. Le risque de fendillements et de fissures est évidemment plus élevé, et la question des joints de dilatation doit être bien évaluée par un professionnel expérimenté.

2. PRESCRIPTIONS IMPERATIVES DE POSE :

POSE BORD A BORD : Tous nos carrelages doivent être placés pratiquement bord à bord avec un joint de maximum 1mm.

DOUBLE ENCOLLAGE ET AJUSTEMENT DES CARREAUX les uns par rapport aux autres.

Il ne doit pas y avoir de différence de niveau excédant 1mm entre un carreau en ciment posé et ses voisins immédiats.

Avant le jointoiment, **MOUILLER «A REFUS»** avec de l'eau **LES CARRELAGES ET LES JOINTS**. Ceci est indispensable pour le remplissage des joints minces et pour éviter que le produit de jointoiment ne pénètre dans la surface légèrement poreuse et qu'un voile de ciment, invisible quand il est encore mouillé, ne sèche en ternissant l'aspect de la surface.

UTILISER UN MORTIER DE JOINTOIMENT TRES LIQUIDE, jamais pâteux.

Les carrelages doivent en outre être très soigneusement nettoyés à l'eau additionnée de détergent ménager sans chlore ni acide après le jointoiment et avant la phase finale de mise en cire.

3. UTILISATION

Carrelages en ciment coloré convenant pour le sol avec trafic modéré et pour les murs.

4. PARTICULARITÉS

Le mode de fabrication des carrelages en ciment coloré implique qu'il peut y avoir des variations de couleurs dans une même boîte, ainsi qu'entre deux boîtes.

Nous conseillons donc de prélever au hasard les carreaux de plusieurs boîtes au cours de la pose, pour éviter des zones trop marquées de couleurs différentes.

Il y aura aussi toujours de petits défauts qui, pris isolément, peuvent choquer mais contribueront à l'aspect nuancé de l'ensemble. Etant donné le caractère très artisanal de la production, il faut même tolérer jusqu'à 5 % de défauts plus importants (casse ou éclats de plus de 0,5cm²) qui ne permettent pas la pose en entier. Il y aura néanmoins très peu de déchets si on prend soin d'utiliser ces carreaux pour les découpes. Il faut garder à l'esprit qu'il serait contradictoire de vouloir un carrelage à caractère artisanal ... tout en exigeant une réalisation parfaitement uniforme.

De nos jours, les carreleurs ont l'habitude de poser les carrelages avec un joint large.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi : depuis les carreaux de Delft, en passant par les carrelages de revêtements de sols que l'on trouve dans toutes nos maisons depuis la moitié du XIX^e siècle, jusqu'aux carrelages biseautés "métré", les joints sont tellement fins qu'ils évoquent l'épaisseur d'un cheveu.

Il serait vraiment dommage de placer les carrelages en ciment autrement car ils n'ont pas été conçus pour cela, et la présence d'un joint important leur donne un aspect plus « rustique ».

5. LA POSE TRADITIONNELLE

Au moyen d'un mortier épais sur sable stabilisé ou sur support rigide (béton-chape). Cette pose présente plusieurs inconvénients qui n'excluent pas ce mode de pose mais nécessitent des précautions supplémentaires :

- Immersion du carrelage en ciment dans l'eau pendant au moins 4 heures avant la pose.
- Risque de casse si utilisation d'un maillet.
- Manque de flexibilité du mortier de pose, entraînant parfois quelques fissurations si le support travaille.
- Efflorescences possibles après la pose (solubles à l'eau et qui finissent par disparaître au lavage).
- Temps de séchage important entraînant un long délai avant un bouche-porage efficace.
- Nécessité d'exécution par un carreleur professionnel expérimenté.

Après de nombreuses expériences nous vous recommandons la pose collée qui doit être exécutée un peu à la manière de la pose traditionnelle

6. LA POSE COLLÉE (est recommandée)

Elle doit s'effectuer sur support bien plan, au mortier-colle **blanc très flexible, avec double encollage**.

Nous recommandons d'utiliser la colle en poudre **OMNICEM PL85** (6 kg /m²), et d'imprégner préalablement le support avec **OMNIBIND TP** (0,2 litres/m²).

S'il s'agit de carreler un bac de douche, des murs de douche ou de baignoire, des pourtours de baignoire, éviers ou lavabos, des sols et bandes de raccord mur-sol de petites salles de bains, des plans de travail de cuisine, et toutes surfaces en contact direct avec l'eau, il est indispensable d'assurer un support absolument étanche, surtout s'il est sensible à l'eau, comme le bois ou le plâtre. Nous recommandons d'appliquer au pinceau large, après l'imprégnant OMNIBIND TP, une couche épaisse d'une pâte absolument étanche **OMIBIND COAT** (3 kg/m²). ATTENTION : Aucune colle ni joint ne sont jamais totalement étanches à l'eau, même si leur notice laisse parfois entendre qu'ils le sont.

- Tendre une ficelle de niveau pour donner la planéité de la ligne de départ de la pose.

Dans le cas de placement de motifs en tapis, partir des axes de la surface à carreler pour centrer les motifs dans la pièce.

Double encollage : Doser la quantité de colle sur le support et sur l'envers du carreau de façon à permettre d'ajuster les carreaux les uns par rapport aux autres.

Utiliser un **mélange bien pâteux** : si la colle est trop liquide, le carreau peut s'affaisser après ajustement. En outre, un mélange bien pâteux est un peu moins adhérent. Pour renforcer l'adhérence, il est donc essentiel d'encoller l'envers du carrelage et d'imprégner le support avec l'imprégnant OMNIBIND TP.

Utiliser un peigne de 8 à 10 mm.

- Poser les carreaux en ciment le long d'une ficelle tendue et, **TRES IMPORTANT, LES AJUSTER LES UNS PAR RAPPORT AUX AUTRES**.

Il ne doit pas y avoir de différence de niveau entre un carreau posé et ses voisins immédiats excédant un millimètre.

Nous considérons des différences de niveau plus importantes comme une faute grave justifiant un refus de réception. Or il peut y avoir des différences d'épaisseur entre carrelages de $\pm 1,5$ mm.

- Veiller à ce que toute la surface du carrelage en ciment soit en contact avec la colle (sinon le carreau posé en porte-à-faux peut se fissurer dans les coins).

TRES IMPORTANT : PLACER LES CARREAUX BORD À BORD OU AVEC UN JOINT MINIMUM (MAX. 1 MM : JOINT «MARBRIER»), SANS TROP SE SOUCIER DE LA RÉGULARITÉ ET DE L'ALIGNEMENT DES JOINTS.

Nos carreaux en ciment sont calibrés en longueur et largeur et permettent ce type de pose.

Plus le joint est fin, plus le résultat est élégant.

Nous considérons un joint plus large comme une faute grave justifiant un refus de réception, sauf bien entendu si le client préfère un joint plus large.

Ajuster les carrelages en ciment par pression avec la paume de la main.

Ne jamais taper sur les carrelages avec un maillet (risque de fissures).

7. LE JOINTOIEMENT

Le jointoiment peut avoir lieu 2 ou 3 jours après la pose au mortier colle OMNICEM PL85.

Utiliser un simple mortier à jointoyer **gris moyen**, pour joints minces, à base de ciment, et contenant peu ou pas d'adjuvants.

Nous recommandons **OMNIFILL 102** (0,3 kg/m²), mortier à jointoyer résistant à l'eau pour joints minces. Employé très liquide, il adhère peu à la surface des ciments si la surface est mouillée à refus avant jointoiment.

Juste avant le jointoiment, MOUILLER LES CARRELAGES ET LES JOINTS «A REFUS » avec de l'eau, ceci est indispensable pour le remplissage des joints minces et pour éviter que le produit de jointoiment ne pénètre dans la surface légèrement poreuse et qu'un voile de ciment, invisible quand il est encore mouillé, ne sèche en ternissant l'aspect de la surface..

UTILISER UN MORTIER DE JOINTOIMENT TRES LIQUIDE, jamais pâteux.

Jointoyer très rapidement, par petites surfaces à la fois, et nettoyer à l'eau additionnée d'un détergent ménager sans chlore ni acide immédiatement après le jointoiment et une deuxième fois après le séchage complet du carrelage, qui peut prendre de quelques jours à plusieurs semaines, avant la phase finale de mise en cire.

Il est souhaitable de passer de temps en temps une serpillière d'eau claire sur le carrelage entre les deux nettoyages afin de favoriser l'élimination des éventuelles efflorescences blanchâtres qui peuvent apparaître en cours de séchage.

8. LE BOUCHE-PORAGE

Les carrelages en ciment, tels qu'ils sortent de la fabrication et tels qu'ils sont livrés, sont mats et poreux. Ils absorbent alors facilement les taches. **Il est donc indispensable de bouche-porer les carrelages en ciment après la pose.**

Protéger les carrelages au moyen de cartons (pas de film en plastique qui empêcherait le séchage) jusqu'au moment du bouche-porage.

Nettoyer les carrelages à l'eau avec un détergent ménager sans chlore ni acide de façon approfondie avant le bouche-porage (toute tache ou voile de mortier de jointoiment qui ne sera pas enlevé à ce moment risque d'être fixée dans le carrelage jusqu'au prochain nettoyage approfondi).

Utiliser une éponge abrasive (Scotch-Brite) ou du papier de verre à l'eau et au savon (grain maximum 180) pour les taches difficiles. Ne jamais utiliser de produit chloré, javellisant (risque de décoloration) ou acide (attaquerait la surface du carrelage).

Ne jamais poncer les carrelages à la machine.

Un bouche-porage vraiment efficace ne peut SE FAIRE QU'A PARTIR DU MOMENT OU LE CARRELAGE EST PARFAITEMENT SEC. Sinon, la cire ne pénètre pas suffisamment dans la surface du carrelage. Bouche-porer à la cire blanche semi-pâteuse : appliquer au chiffon en deux couches très fines espacées de quelques heures, puis lustrer à l'aide d'un chiffon propre et sec (une mono-brosse peut être utilisée pour les grandes surfaces).

Faites alors tomber une goutte d'eau sur le carrelage. Si l'eau perle sans laisser de trace d'humidité plus sombre, c'est que le carrelage est protégé. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à passer une troisième couche très fine de cire, puis lustrer à nouveau.

Si le carrelage n'est pas parfaitement sec et doit néanmoins être mis en service, il est possible d'effectuer une mise en cire provisoire. Le produit de bouche-porage ne pénétrera pas bien dans un carrelage encore humide et ralentira le séchage du carrelage. L'aspect du carrelage ne sera pas beau aussi longtemps que le carrelage n'est pas parfaitement sec et parfaitement bouche-poré. Il faudra alors, quelques semaines ou mois plus tard, cirer à nouveau, après un nettoyage énergique, quand le carrelage et la chape seront alors parfaitement secs. Ce nettoyage énergique permettra d'enlever en partie la mince couche d'ancienne cire et permettra à la nouvelle cire de pénétrer plus profondément dans la surface du carrelage.

Nous conseillons pour le bouche-porage notre **CIRE ENCAUSTIQUE EMERY & Cie**, c'est une cire traditionnelle, incolore, semi-pâteuse, à base de cires de carnauba et d'abeille diluées dans de la térébenthine. Elle convient également pour le bois et les parquets, les pierres naturelles et le marbre.

Ne jamais traiter les carrelages ciment avec un produit "miracle" filmogène, à base de silicones, d'acryliques ou de (poly)uréthanes même s'ils sont faciles à appliquer et donnent des résultats acceptables avec les tomettes en terre cuite ou avec les pierres naturelle. Ces produits agissent comme un vernis ou un vitrificateur et empêchent le bouche-porage complet du carrelage pendant une longue période, pendant laquelle le carrelage n'acquerra pas son aspect final.

9. L'ENTRETIEN COURANT

- Utiliser régulièrement un savon gras (savon mou (de Marseille), savon en paillettes (LeChat), savon liquide au lin (Carolin)) pour sol en pierre naturelle ou terre cuite, dilué à 10% (deux tasses par demi seau d'eau chaude)
- Eventuellement cirer périodiquement pour raviver les couleurs et protéger le carrelage.
- Lustrer pour avoir un effet brillant.
- Laver après la mise en cire pour obtenir un effet satiné.
- Nettoyer les taches tenaces avec une éponge abrasive et du savon.

10. LE VIEILLISSEMENT DES CARRELAGES EN CIMENT

Plus vous nettoierez votre carrelage avec des savons gras, plus vous le cirerez, plus il acquerra une patine « vivante », une douceur et une chaleur dues à cette pellicule satinée.

Le carrelage en ciment, tout comme le bois, le parquet, la terre cuite, les pierres naturelles ou le marbre, n'acquiert toute sa beauté qu'en vieillissant.

Un carreau en ciment vit, contrairement aux carrelages vitrifiés sur lesquels ne s'imprime jamais la marque du temps.

11. NEZ DE MARCHE

En fin de rangée de carrelages formant un « nez de marche », utiliser un profilé en fer laminé en « L » de 2,5cm x 2,5 cm comme nez de marche, de façon à ce que la partie horizontale inférieure du fer « L » soit sous le carrelage et que la partie verticale cache la tranche partiellement non colorée du carreau.

Cela permet de rendre un angle extérieur plus solide et à cacher la tranche partiellement non colorée du carreau.

12. POSE DE PLINTHES

Coins en biseau : le bord des plinthes en ciment qui doivent être placées en coin doit être coupé à la scie diamantée à l'eau à 45° et placés en biseau. Il faut jointoyer le joint et adoucir les arêtes des coins sortant avec un papier de verre à grain 60 pour éviter des éclats dus aux chocs inévitables au niveau du sol.

Ne pas aligner les joints des plinthes avec ceux des carrelages au sol : c'est compliqué, cela n'ajoute rien à l'esthétique du sol et aboutit souvent à des découpages de plinthes trop nombreux et illogiques.

Le bord supérieur de la plinthe doit-être jointoyé avec le mur et peut-être peint de la même couleur que le mur.

13. POSE A L'EXTERIEUR

Les carrelages en ciment peuvent supporter la vie à l'extérieur dans des sites suffisamment protégés, par exemple, en ville dans un jardin entre murs, sur une terrasse, ou en climat méditerranéen. Néanmoins, ces carrelages (comme beaucoup de pierres naturelles) étant légèrement poreux, de légères fissures ou éclats peuvent se produire, en cas de gel, s'ils sont gorgés d'humidité.

Pour éviter autant que possible les inconvénients dus au gel, il faut respecter les conditions suivantes, valables pour n'importe quel carrelage destiné à l'extérieur :

- **La pose doit être réalisée sur une chape imperméable** ou parfaitement rendue étanche.
- Les carrelages doivent être placés par double encollage, sinon la formation de poches d'eau sous les carrelages pourrait les desceller ou les fissurer en cas de gel.
- La colle doit être une colle convenant pour l'extérieur (OMNICEM PL85).
- **Les joints doivent être suffisamment bien faits et entretenus** pour éviter des infiltrations d'eau trop importantes dans les joints.
- **Il faut une pente suffisante** pour évacuer rapidement les eaux et pour éviter les flaques.
- En plus d'une bonne évacuation des eaux, il est conseillé de **cirer régulièrement les carrelages**

Attention ! : nos carrelages, placés à l'extérieur, peuvent également subir une **décoloration importante** due au soleil ou aux pluies acides.

Toutefois, tous ces légers inconvénients peuvent être appréciés par chacun selon sa tolérance et ses goûts. Certains aimeront particulièrement cet aspect "patiné" ou "ancien".

14. PRODUITS : CEMENTS

PRIMER - IMPREGNANT

Description	Consommation	Contenance
OMNIBIND TP : primer indispensable. (sec en 12h). Liquide vert clair à base de résines synthétiques en dispersion aqueuse. Renforce l'adhérence de l'OMNIBIND COAT ou OMNICEM PL85 sur tout support. Impératif sur support douteux ou tout support en plâtre. Appliquer au pinceau large.	0,2 l / m ²	1 litre
		3 litres
OMNIBIND COAT : pour support absolument étanche. (sec en 12h). Pâte blanche très étanche, durablement élastique à base de latex en émulsion aqueuse. Indispensable pour rendre absolument étanche : bacs de douche, murs de douche et de baignoire, pourtours de baignoire, éviers et lavabos, sols et bandes de raccord mur-sol de petites salles de bains, plans de travail de cuisine, et toutes surfaces en contact direct avec l'eau. Appliquer au pinceau large en couche épaisse, après l'imprégnant OMNIBIND TP. Pour assurer une bonne étanchéité, la couche doit avoir environ 2mm d'épaisseur. Appliquer deux ou plusieurs couches si nécessaire. ATTENTION : indispensable pour assurer un support absolument étanche, surtout s'il est sensible à l'eau, comme le bois ou le plâtre. Aucune colle ni joint ne sont jamais totalement étanches à l'eau, même si leur notice laisse parfois entendre qu'ils le sont. Si la consommation est inférieure à 3kg/m ² , l'étanchéité pourrait être insuffisante.	3 kg / m ²	5 kg
		16 kg

COLLE

Description	Consommation	Contenance
EN POUDRE : OMNICEM PL 85 : très flexible. Mortier colle blanc en poudre à base de ciment et matières synthétiques. Très flexible et très résistante à l'eau, pour tous supports (chauffage par le sol, anciens carrelages et panneaux). Intérieur et extérieur. Imprégner préalablement le support avec OMNIBIND TP. Appliquer au peigne de 8 à 10 mm. Attendre 2 à 3 jours avant de jointoyer.	6 kg / m ²	5 kg
		25 kg

JOINT

Description	Consommation	Contenance
OMNIFILL 102 : mortier à jointoyer résistant à l'eau pour joints gris minces. Employé très liquide, il adhère peu à la surface des ciments si la surface est mouillée à refus avant rejointoiement. Laisse passer la vapeur d'eau des murs.	0,3 kg / m ²	5 kg

BOUCHE – PORAGE & ENTRETIEN

Description	Consommation	Contenance
CIRE ENCAUSTIQUE EMERY & Cie. Cire traditionnelle, incolore, semi-pâteuse, à base de cires de carnauba et d'abeille diluées dans de la térébenthine. S'applique facilement au chiffon sec en petites surfaces. Convient également pour le bois et les parquets, les pierres naturelles et le marbre. Appliquer deux couches (50g/m ²) pour un premier bouche-porage. Après le bouche-porage, nettoyer régulièrement au moyen d'un savon gras pour le sol. Utiliser périodiquement cette cire pour raviver les couleurs et protéger les carrelages.	100g / m ²	1kg
		5 kg

www.emeryetcie.com

BRUXELLES – 78 Quai des Charbonnages – 1080 Bruxelles - Tel : 02 513 58 92 – Fax : 02 513 39 70

ANTWERPEN – Reyndersstraat 20 - 2000 Antwerpen - Tel : 03 231 30 84 - Fax : 03 234 38 26

PARIS - 18, passage de la Main d'Or - 75011 Paris – Tel : 01 44 87 02 02 – Fax : 01 44 87 02 22